OncoPrivé

Optimisation organisationnelle et financière du parcours de soin

21 novembre 2025 18h30 -21h

Hôtel le Méridien Nice, Format hybride : nombre de places limité en présentiel, également accessible à distance

Dans le cadre du Cours St-Paul Digestif, les Laboratoires Pierre Fabre Oncologie, en tant que soutien institutionnel, ont le plaisir de vous inviter à la réunion organisée par le Cours Saint Paul et dédiée à la cancérologie privée

Comité scientifique
confirmé

Dr. ARTRU - Oncologue digestif
Hôpital privé Jean Mermoz, Lyon

Dr. LAPLAIGE – Oncologue
Polyclinique de Blois, La Chaussée-Saint-Victor

Dr. ROMANO - Oncologue
Hôpital Privé La Louvière, Lille

Dr. JEANTET-LAURENT- Anatomo-cyto-pathologue
Cypath, Valence

INSCRIPTION

Scannez le QR code pour vous inscrire

ou cliquez **ICI**
https://forms.gle/3HzWNiQxZCDJn2B87

COURS ST-PAUL

Avec le soutien institutionnel de

LABORATOIRES Pierre Fabre
Innovative Oncology

OncoPrivé

Optimisation organisationnelle et financière du parcours de soin

- Introduction
- Optimisation du parcours de soin, des hôpitaux de jour et de la facturation en oncologie
- Focus sur le testing et modalités de remboursement
- Cancérologie dans le privé : Quel soutien attendre de nos tutelles et de nos groupes ?
- Gestion des nouveaux canaux de communication par les oncologues
- Conclusion

Date

21 Nov 2025,

Format

Hybride

Lieu

Hôtel Le Méridien, Nice

Contact

yan.ma@equamed.fr

Inscription

ou cliquez **ICI**

A l'issue de cetteréunionprofessionnelle, un repas d'un montant maximum de 50 € TTC par personne, sera pris en charge par les laboratoires Pierre Fabre Médicament Conformément aux dispositions de l'article L1453-8 du Code de la Santé Publique, cette manifestation est notifiée à votre ordre professionnel ou votre autorité administrative. De plus, en application de l'article L.1453 1 du Code de la Santé Publique, l'existence de conventions ainsi que les avantages et rémunérations procurés dans le cadre de cette manifestation seront rendus publics par le Groupe PIERRE FABRE, selon les dispositions du décret 2016-1939 du 28 décembre 2016 relatif à la transparence des avantages accordés par les entreprises produisant ou commercialisant des produits à finalité sanitaire et cosmétique destinés à l'homme. En outre, en application de l'article L.1453-7 du Code de la Santé Publique, l'hospitalité offerte, de manière directe ou indirecte, lors de manifestations professionnelles, aux étudiants des professions de santé en formation initiale (y compris les internes) est interdite. En vertu du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi française du 6 janvier 1978 modifiée, PIERRE FABRE MEDICAMENT agit en qualité de responsable de traitement. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation des informations vous concernant que vous pourrez exercer en vous connectant directement sur le site www.transparence.sante.gouv.fr et auprès de notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpofr@pierre-fabre.com. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Il est toutefois précisé que vous ne bénéficiez pas d'un droit d'opposition et du droit à l'effacement de vos données, la publication précitée résultant d'une obligation légale.

281477 - Sept 2025